

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04559

Numéro SIREN : 878 152 420

Nom ou dénomination : 2M AGENCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004005

Désignation de l'entreprise 2M AGENCEMENT Néant *

Adresse de l'entreprise 6 rue de l'ourméde ZI EUROCENTRE BAT 1 n°15 31620 CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS

SIRET

8	7	8	1	5	2	4	2	0	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		
				3 1 0 0 9 2 1 0 1 2 1 1		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	14 167	030	3 657	10 510
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
Total I (5)		044	14 167	048	3 657	10 510
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	119 493	052		119 493
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068	123 465	070	5 248	118 217
	Autres * (3)	072	2 029	074		2 029
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	441 005	086		441 005
Charges constatées d'avance *	092	8 131	094		8 131	
Total II		096	694 123	098	5 248	688 874
Total général (I+II)		110	708 289	112	8 905	699 384

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président

				Exercice N		
				NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	200	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131	49 055	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	223 924	
	Provisions réglementées			140		
	Total I				142	275 180
	Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	10 440	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	73 860	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	1 251	
	Produits constatés d'avance			174	262 427	
Total III				176	424 205	
Total général (I + II + III)				180	699 384	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 699 384,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 223 924,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/01/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
 - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet évènement.

2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 14 167

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 167			14 167
Immobilisations financières				
TOTAL	14 167			14 167

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 657

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	823	2 833		3 657
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	823	2 833		3 657

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	13 501	3 390	10 111	5 ans
Matériel de bureau et informat	666	266	400	5 ans
TOTAL	14 167	3 657	10 510	

3.2 - Etat des créances = 133 625

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	133 625	133 625	
TOTAL	133 625	133 625	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 5 248

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					5 248
Comptes financiers					
Total					5 248

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 8 131**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	10,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	10,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 424 205

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	10 440	10 440		
Dettes financières diverses	1 251	1 251		
Fournisseurs	73 860	73 860		
Dettes fiscales & sociales	72 061	72 061		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 166	4 166		
Produits constatés d'avance	262 427	262 427		
TOTAL	424 205	424 205		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 795

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 200
Dettes fiscales & sociales	595
Autres dettes	
TOTAL	1 795

4.4 - Produits constatés d'avance = 262 427

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 404 107

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 404 107	100,00 %
TOTAL	1 404 107	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 8 131

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	8 131
TOTAL	8 131

8.2 - Charges à payer = 1 795

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 200
Fournisseurs - factures non parvenues(408100)	1 200
Dettes fiscales et sociales :	595
Etat - charges à payer(448600)	595
TOTAL	1 795

8.3 - Produits constatés d'avance = 262 427

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	262 427
TOTAL	262 427

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2021 12 mois	30/09/2020 12 mois	30/09/2019 mois	30/09/2019 mois	30/09/2019 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	2 000	2 000			
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	200	200			
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	1 404 107	805 933			
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	312 205	112 089			
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	80 199	25 779			
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	232 006	86 310			
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	223 924	85 487			
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>		36 232			
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	1 160	432			
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	1 120	427			
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>		181			
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	1 805				

Observations complémentaires

2M AGENCEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 6 RUE de L'OURMEDE, EUROCENTRE, 31620 CASTELNAU D
ESTRETEFONDS
878 152 420 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 JANVIER 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 223 924,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	223 924,34 euros
A titre de dividendes	150 000,00 euros
Soit 750,00 euros par action	
Le solde	73 924,34 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 122 979,56 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 26 janvier 2022.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

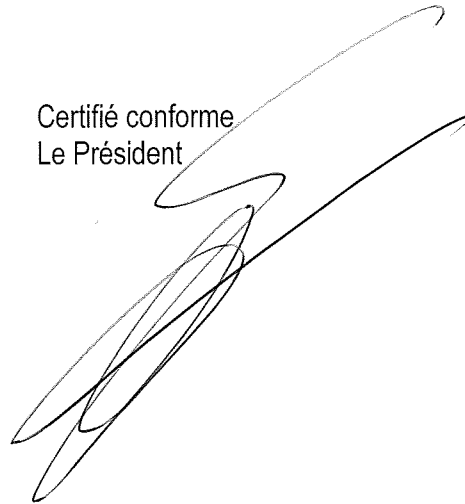
Exercice clos le 30 septembre 2019 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

36 232,00 euros, soit 181,16 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 232,00 euros

Certifié conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.